

académie
Montpellier



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hérault

éducation
nationale

Service des
Personnels Enseignants
1^{er} degré

Affaire suivie par :
Florence BOUCARD
04 67 91 52 72

courriel
reponsecandidature34@ac-
montpellier.fr

DSDEN de l'Hérault
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Montpellier, le vendredi 10 novembre 2017

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services de l'éducation nationale
de l'Hérault

à

Mesdames et messieurs
Les instituteurs et professeurs des écoles
du département de l'Hérault

s/c de Mesdames les Inspectrices,
Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale

OBJET : Appel à candidatures – rentrée 2018.

PJ : Annexe 1 : fiche de candidature pour les recrutements sur postes à exigence particulière (PEP)

La grande majorité des postes est attribuée au barème. Cependant, pour certains types de postes et afin d'améliorer l'adéquation poste/enseignant et la qualité de l'enseignement prodigué aux élèves, il peut être fait appel dans certains cas, à des procédures particulières.

Ces postes sont de deux types :
-les postes à exigence particulière (**PEP**),
-les postes à profil (**PAP**).

Nb : Les fiches descriptives de ces postes seront progressivement disponibles sur le site de la direction des services de l'éducation nationale du département de l'Hérault.

La présente circulaire a pour objectif de présenter les fonctions qui font l'objet d'un appel à candidature, la procédure à suivre, les conditions de nomination sur ces postes et le calendrier.

1. Postes à exigence particulière (PEP)

Ces postes nécessitent la vérification préalable auprès du candidat de la détention de titres ou diplômes ou de la maîtrise d'une compétence ou d'une expérience particulière. Les candidats retenus sont départagés par le barème.

Les professeurs des écoles stagiaires (PES) ne peuvent candidater sur ce type de poste.

Trois catégories :

- 1.1 Postes justifiant d'un pré-requis
- 1.2 Postes privilégiant une certification complémentaire
- 1.3 Postes nécessitant une compétence particulière

Nota Bene : les personnels qui exercent sur une de ces catégories de poste et qui souhaitent muter pour le même type de poste sont dispensés d'entretien.

1.1 Postes justifiant d'un pré-requis	Titres requis	Modalités de recrutement
Poste de conseiller pédagogique de circonscription	CAFIPEMF	Avec commission d'entretien
Poste de maître formateur LV	CAFIPEMF LV	Avec commission d'entretien

Nb : les candidatures à la direction d'écoles annexes ou d'application font l'objet d'une procédure académique différente.

Postes spécialisés en ASH		
- Enseignant référent pour élèves handicapés	CAPSAIS ou CAPA-SH ou CAPPEI	Avec commission d'entretien
- ULIS TED	CAPSAIS ou CAPA-SH option D ou CAPPEI	Avec commission d'entretien
- Adjoint SEGPA en REP+ et EREA	CAPSAIS ou CAPA-SH option F ou CAPPEI	Avec commission (en EPLE)
- Aide à l'inclusion d'élèves DA bi-lingue	CAPSAIS ou CAPA-SH (A) et/ou certification LSF ou CAPPEI	Avec commission d'entretien
- Hôpitaux	CAPSAIS ou CAPA-SH option C ou D ou CAPPEI	Avec commission d'entretien

Postes bilingues français / occitan	Titulaire du CRPE LR	Avec / sans commission (a)
	Diplôme ou habilitation	
Postes fléchés LV	Diplôme (licence) ou habilitation	Avec / sans commission (b)

(a) (b) : la possession des titres requis dispense d'entretien.

1.2 Postes privilégiant une certification complémentaire	Titres privilégiés	Modalités de recrutement
Poste UPE2A	Certification complémentaire FLS, diplôme universitaire FLE, ...	Avec commission d'entretien
TR Gens du Voyage (EFIV)	Certification complémentaire FLS, diplôme universitaire FLE, ...	Avec commission d'entretien

1.3 Postes nécessitant une compétence particulière	Titres privilégiés ou requis	Modalités de recrutement
Poste du dispositif « plus de maîtres que de classes »	Aucun	Avec commission d'entretien
Poste d'enseignant de classe spécifique d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans	Aucun	Avec commission d'entretien
Classe « passerelle »	Aucun	Avec commission d'entretien

Procédure

Les candidats sollicitant une affectation sur un poste à exigences particulière (PEP)

- constituent obligatoirement un dossier à partir de la **fiche de candidature** - annexe 1 – accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV,

- transmettent ce dossier au SPE 1^{er} degré par mail (reponsecandidature34@ac-montpellier.fr) pour le **lundi 20 novembre 2017** (délai de rigueur).

- procéderont à la saisie de leur vœu sur SIAM via I-PROF, pendant la période d'ouverture du serveur.

Les candidats seront convoqués devant une commission départementale via leur adresse mail professionnelle. Les entretiens se dérouleront les **mercredis 6 et 13 décembre 2017**.

La commission émet un avis (favorable ou défavorable). Seuls les vœux des candidats ayant reçu un avis favorable sont examinés dans le cadre du mouvement. L'attribution du poste se fait ensuite au barème.

Les résultats seront communiqués le **15 mars 2018**.

2. Postes à profil (PAP)

Ces postes nécessitent une modalité de recrutement pour laquelle l'adéquation poste/profil doit être la plus étroite, dans l'intérêt du service. Dans ces situations limitées, la sélection des candidats s'effectue hors barème après entretien devant une commission.

Les Professeurs des Ecoles Stagiaires ne peuvent candidater sur ce type de poste.

Liste des postes à profil

- Poste de coordonnateur de réseau d'éducation prioritaire
- Poste de directeur en REP+
- Poste de directrice-directeur en école de 14 classes et +
- Poste d'enseignant exerçant en section internationale
- Poste d'enseignant en « classe-relais »
- Conseiller pédagogique à vocation départementale (dont CP ASH)
- Chargé de mission (dont coordination bureau AVS / coordination CDOEASD / ARS-MDPH)
- Poste de responsable de centre de ressources
- Professeur spécialisé option D « Unité d'enseignement externalisée Maternelle Autisme » (UEEM Autisme)
- Poste en maison d'arrêt.
- Enseignant MDPH
- Poste de coordonnateur UE du CHU

Procédure

Elle sera précisée courant janvier.

Concernant les dispositifs de dédoublement, une note complémentaire sera communiquée ultérieurement.



Vincent STANEK
L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des services
de l'Education Nationale de l'Hérault

Vincent STANEK

Fiche de candidature pour les recrutements sur les postes à exigence particulière

à transmettre à la DSDEN-SPE 1^{er} degré
pour le 20 novembre 2017 délai de rigueur
(par mail : reponsecandidature34@ac-montpellier.fr)

NOM – Prénom :

Date de naissance :

Date de la dernière inspection :/...../.....

Note pédagogique :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Adresse mail professionnelle :

Affectation des trois dernières années scolaires (circonscription(s) / école(s) / niveau(x) de classe ou type(s) de poste)

a).....

b).....

c).....

Etudes – Diplômes :

Fonction(s) demandée(s) :

- Poste de conseiller pédagogique de circonscription
- Poste de maître formateur LV
- Enseignant référent pour élèves handicapés
- ULIS TED
- Adjoint SEGPA en REP+ et EREA
- Aide à l'inclusion d'élèves DA bi-lingue
- Hôpitaux
- Postes bilingues français/occitan
- Postes fléchés LV
- Poste UPE2A
- TR Gens du Voyage (EFIV)
- Postes du dispositif « plus de maîtres que de classes »
- Poste d'enseignant de classe spécifique d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans
- Classe « passerelle »

RAPPEL : les professeurs des écoles stagiaires ne peuvent pas candidater sur ces types de postes.